



## CHARGE(E) DE MISSION - MOBILITES DOUCES - PLAN VELO (H/F)

Direction de l'Environnement, de l'Eau et du Climat

Réf. **CMMOB 2020**

Établissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km<sup>2</sup>, elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services se développent et représenteront plus de 100 collaborateurs en 2020.

Pour en savoir plus : <http://www.metropolegrandparis.fr/>

### CONTEXTE DU POSTE A POURVOIR

À l'heure où les grandes métropoles prennent conscience de leur responsabilité fondamentale pour améliorer la qualité de l'air, la loi confie à la métropole du Grand Paris la compétence en matière de lutte contre la pollution atmosphérique et la responsabilité d'engager les actions déterminantes en faveur de la réduction de la pollution, ce qui passe par le développement d'actions en faveur de la mobilité durable. En effet, le secteur des transports est le premier poste du Bilan carbone de la Métropole, le principal émetteur de polluants atmosphériques, et un fort consommateur d'énergie du territoire.

Dès sa création, la Métropole s'est engagée dans ce domaine, actions renforcées depuis les délibérations du 8 décembre 2017, votées à l'unanimité, approuvant le plan climat air énergie métropolitain en 2018 et clarifiant les domaines d'intervention de la métropole. Le plan climat prévoit d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour cela, le Plan Climat fixe un objectif de 10% de déplacement à vélo à l'horizon 2024, puis de multiplication par 3 des déplacements à vélo à l'horizon 2030, pour atteindre plus de la moitié des déplacements en modes actifs à l'horizon 2050.

Face à la crise sanitaire, la Métropole du Grand Paris a approuvé un plan de relance qui vise à accélérer la transition écologique et le développement des mobilités douces. Il fixe également un objectif de déploiement d'ici 2022, de 3 000 bornes de recharges électriques sur tout le territoire métropolitain.

La Direction de l'Environnement, de l'Eau et du Climat de la Métropole du Grand Paris a été constituée pour répondre à ces enjeux majeurs. Elle est composée de près de 30 agents. Au sein de cette Direction, le chargé de mission est placé sous l'autorité de la Responsable du pôle développement durable.

Le poste de chargé de mission « mobilités douces – plan vélo » est une création de poste qui s'inscrit dans un contexte de renforcement de la Direction et la structuration d'une équipe dédiée aux questions de qualité de l'air et de mobilités durables.

Dans le cadre du renforcement rapide des équipes, le contenu des missions et le rattachement hiérarchique pourront être amenés à évoluer.

## MISSIONS ET RESPONSABILITES

Le titulaire est chargé de mettre en œuvre la politique métropolitaine en matière de « mobilités douces – plan vélo », avec l'ambition de préfigurer un positionnement plus fort de la Métropole du Grand Paris en la matière. Interface entre la Métropole et de nombreux acteurs institutionnels, il aura également à se tenir informé des grandes politiques mises en œuvre par la Métropole et à travailler avec les autres directions concernées.

### Mise en œuvre des actions de mobilité douces

- **Définir et mettre en œuvre le plan vélo métropolitain** : Il sera accompagné d'un plan de financement des aménagements et coupures urbaines prioritaires, d'un référentiel des aménagements cyclables, d'une signalétique commune, ainsi que de services en faveur de la pratique cyclable (réparation, stationnement...).
- **Piloter la réalisation d'un diagnostic déplacement** qui doit permettre l'élaboration puis la mise en œuvre et le suivi d'un Plan Métropolitain pour les mobilités actives ;
- **Mettre en œuvre et suivre l'Appel à Initiatives Privée sur les bornes de recharge des véhicules électriques** : objectif d'implantation de 3 000 points de recharges à l'échelle de la Métropole (relations avec le groupement retenu, suivi des travaux d'implantation puis du service, animation, impulsion, communication, indicateurs...)
- **Participer au suivi de la convention Vélib' Métropole et des relations avec le Syndicat** : Suivi du service et de son extension, aide à la décision des élus dans le cadre de la préparation des instances de gouvernance du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole.
- **Développer des actions d'innovation** ;
- **Contribuer en tant que de besoin aux projets menés par d'autres institutions** (Région, Ile-de-France Mobilités, DRIEE, ADEME...) dans le domaine notamment du covoiturage, l'électromobilité, l'autopartage, le freefloating,... et positionner l'action de la Métropole.

### Animation des acteurs de la mobilité durable

- **Organiser des conférences** avec l'ensemble des parties prenantes pour coordonner et promouvoir le schéma vélo ;
- **Constituer et animer** de communautés d'acteurs thématiques ;
- **Accompagner les communes et territoires** sur des actions d'ambition métropolitaine (aménagements cyclables, traitement des coupures identifiées, accompagnement des plans de déplacement des administrations, et d'actions en faveur de la mobilité durable telles que télétravail, covoiturage, autopartage...)
- **Soutenir la mise en place des Plans de Déplacement des Entreprises** ;
- **Instruire les dossiers de demande de subventions**, notamment dans le cadre du fonds d'investissement métropolitain (FIM) ;
- **Sensibiliser et mobiliser** des acteurs et du grand public à la mobilité douce (stationnement vélo sécurisé, alternatives à l'autosolisme, télétravail...).

### Apporter une expertise en matière de mobilité durable

- **Apporter une expertise forte** auprès des services de la Métropole et auprès des services des communes et des territoires de la Métropole ;
- **Piloter des études** pour améliorer la connaissance et le suivi des mobilités durables ;
- **Réaliser des benchmarks** des métropoles françaises, européennes et mondiale en matière de mobilités durables.

### Autres missions transversales

- **Participer au suivi et contribuer à l'évolution des mesures d'accompagnement** au changement de véhicules propres, dans le cadre du dispositif de guichet unique mis en place par la Métropole, avec l'Etat, et en particulier des aides « Métropole Roule Propre ! » ;
- **Participer à des projets transversaux** avec les autres directions pour l'intégration des questions de mobilités durables dans toutes les politiques publiques, et en particulier dans les documents stratégiques de la Métropole dont le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) ;
- **Assurer la gestion administrative et budgétaire des projets** : rédaction de notes, suivi des marchés, élaboration et suivi du budget, rédaction de délibérations, etc. ;
- **Participer à l'élaboration d'écrits** communicationnels et de promotion des actions
- **Assurer une veille** sur les sujets mobilité durable.

## PROFIL DU CANDIDAT (H/F)

### Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés :

- Expertise du secteur d'intervention (réglementation, innovation)
- Expérience indispensable dans le domaine de l'organisation des politiques publiques de la mobilité durable, notamment en Île-de-France ;
- Connaissance des acteurs de la mobilité, notamment en Ile-de-France ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité ;
- Capacité à animer des réunions ;
- Piloter les dossiers, dispositifs et processus confiés, être force de proposition et rendre compte
- Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement
- Rédiger, préparer les notes, EdL, les documents à produire, comptes-rendus, tableaux d'activité
- Interagir et coopérer avec les partenaires de la Métropole, suivre les AMO
- Coopérer avec les autres chargés de mission

### SAVOIR FAIRE

- Programmer – suivre – rendre compte
- Négocier
- Concerner
- Travailler en transversalité
- Adapter son organisation aux moyens dédiés
- Anticiper – respecter les délais
- Communiquer

### SAVOIR ETRE

- Engagement
- Diplomatie
- Disponibilité
- Rigueur
- Esprit d'initiative – proactivité
- Autonomie avancée

### Formation requise et expérience :

- Formation d'ingénieur ou de niveau Master (Bac + 5) dans le domaine du développement territorial, des politiques de la mobilité, de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum dans un poste similaire et la gestion de projets.

### MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr) avec impérativement la référence « **CMMOB 2020** »
- Cadre de catégorie A, filière Technique
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

### ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne
- 5, 10, RER C)